

Direction principale des conditions de travail – cadres et salariés du
réseau et hors établissement

PAR COURRIEL

Québec, le 21 mai 2024

Monsieur Julien Nelson
L'Orange bleue affaires publiques inc.
julien.nelson@orangebleue.biz

Monsieur,

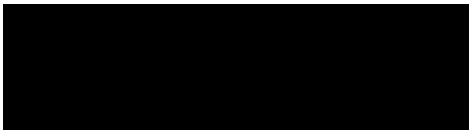
La présente fait suite à votre courriel du 23 avril dernier transmis au sous-ministre associé de la Direction générale des ressources humaines, de la rémunération et de la main-d'œuvre, monsieur Richard Deschamps, concernant les recommandations de l'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec afin de réformer la profession d'archiviste médical.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) comprend les préoccupations et les recommandations qui sont soulevées afin d'assurer la gestion efficace des données et de l'information des renseignements de santé des Québécois.

Soyez assuré que le MSSS fera le nécessaire, le temps venu, afin de garantir une offre de service adéquate dans le domaine de la gestion de l'information en partenariat avec les instances concernées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur principal,



Louis Bourcier

N/Réf. 24-MS-02197